

**COMMISSION CANADIENNE DE PÉDOLOGIE (1978) : *Le système canadien de classification des sols*, Ottawa, min. Agr. Canada, publ. 1646, 170 p., 16 fig., 50 phot, coul., 21,5 x 27,5 cm, relié toile, 9\$ can**

**Camille Laverdière**

Volume 34, Number 3, 1980

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1000427ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1000427ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0705-7199 (print)

1492-143X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Laverdière, C. (1980). Review of [COMMISSION CANADIENNE DE PÉDOLOGIE (1978) : *Le système canadien de classification des sols*, Ottawa, min. Agr. Canada, publ. 1646, 170 p., 16 fig., 50 phot, coul., 21,5 x 27,5 cm, relié toile, 9\$ can]. *Géographie physique et Quaternaire*, 34(3), 383–386.  
<https://doi.org/10.7202/1000427ar>

qu'applicable; les travaux qui feront l'objet d'une publication seront numérotés à la suite paraîtront à intervalles irréguliers, puis distribués en échange de publications du même genre.

Le présent ouvrage s'ouvre par une magnifique photo couleurs prise par l'auteur où dominent les troncs droits et dégarnis d'épinettes noires émergeant d'un tapis de lédons du Groenland (lédons groenlandais dans l'ouvrage); c'est l'unique photo du document, et à qualité soutenue, de telles images auraient considérablement contribué à visualiser entre autres les groupements végétaux rencontrés. Il ne faut pas se faire d'illusions: rares sont ceux qui connaissent ou qui possèdent certaines intimités avec les formations végétales du milieu boréal. Néanmoins, il y a là une immense zone naturelle dont les nombreuses études des dernières années, mais dont certaines remontent aux années 50, aussi bien en Hudsonie qu'en Jamésie, ont permis de saisir ses éléments jusqu'à leur interaction.

À la table des matières détaillée succèdent la liste des tableaux et celle des figures (n'était-il pas possible d'intégrer au texte les deux figures et la plupart des tableaux présentés en pochette). La trop courte introduction précède un résumé de l'étude: on y fait savoir qu'elle consiste en une analyse phytosociologique où 25 associations sont identifiées, ainsi que des sous-associations et des variantes, dont plusieurs sont décrites pour la première fois. Ces groupements végétaux s'accompagnent de descriptions détaillées des sols établies d'après le *Système canadien de classification des sols* qui trouve application, pour la première fois dit-on, en Abitibi; mais que de courage, d'abnégation et d'interprétation, présumons-nous, il a fallu à l'auteur pour s'accommoder d'une telle classification qui, dans trop de ses parties, résulte d'une vision si mal encadrée. Un découpage extrême a empêché de situer les sols à l'étude dans une conception non seulement globale, mais rattachée intimement aux facteurs du milieu dont ils demeurent sous la dépendance étroite.

À l'intérieur d'une superficie de quelques kilomètres carrés que représentent les collines Tanginan situées dans un environnement d'une monotonie déconcertante il faut le dire, mais qui n'en possède pas moins des charmes discrets, la classification permet d'y dénombrer

six des neuf ordres fondamentaux (huit hier encore) rencontrés au Canada: organique, régosolique, gleysolique et podzolique bien entendu, mais aussi luvisolique et brunisolique. Remarquons la désignation par l'adjectif (ex.: l'ordre organique) pour le plus haut niveau de la classification qui en français est la classe, non l'ordre. Dans le seul domaine du français, le *Système* est à réécrire au complet.

L'étude de Léopold Gaudreau est un modèle du genre dans son esprit et sa concision: l'auteur a le souci et le respect de l'identification systématique d'innombrables éléments tirés tant des sols que de la végétation et obtenus de multiples coupes (profils et transects); ces dernières ont été soumises à l'analyse rigoureuse où le détail vient constamment s'inscrire avec méthode dans un tout cohérent. Le document, bien dit, prend ainsi valeur inestimable. L'auteur en dégage aussi des enseignements d'un autre ordre quand il s'agit de broser de larges tableaux ou de dégager des synthèses, mais à ce moment on sent chez lui une certaine gêne. C'est pourtant à partir de tels matériaux que l'auteur devrait se sentir autorisé à rendre la nature du lieu, en particulier sa végétation et ses affinités, et à déborder même ce cadre étroit que sont les collines Tanginan pour étendre ses conclusions sans doute à une partie de l'Abitibi.

Ses relevés végétaux, fins et précis, sont toujours accompagnés de descriptions non moins poussées des nombreux profils mis à jour: dans leur pH, leur épaisseur, leur couleur, leur texture, leur structure, leur plasticité, leur porosité, leur drainage, l'état de la nappe phréatique, l'enracinement des plantes, etc. Les analyses chimiques et physiques ont porté sur la fraction du sol inférieure à 2 mm. Tant la structure que la texture de la roche mère argileuse à séquences sédimentologiques répétées, ont constamment fait croire à des horizons de sols pourtant demeurés jeunes; l'auteur est conscient de la signification de ces pseudo-profils.

Le sommet des collines porte des régosols et leurs flancs, à roche mère filtrante et acide, des podzols humo-ferriques entre autres; mais en position intermédiaire, là où la podzolisation est faible, le *Système* exige de recourir au terme de *brunisols dystriques dégradés* pour désigner ces sols peu évolués. À

leur pied, les argiles non calcaires sont demeurées régosoliques — il faudrait dire lithosoliques, le régolithe étant formé *in situ* — sinon luvisoliques si le drainage est bon, gleysolique s'il ne l'est pas; pourquoi n'y aurait-il pas là que des gleysols à évolution plus ou moins retardée, ou plus ou moins avancée. Enfin, il y a des organosols (le mot n'existe pas dans le *Système*) mésiques et humiques; nous nous étonnons qu'il n'y ait pas de fibrisols, développés sur tourbe, quoique l'auteur décrit souvent des couches fibriques. Il est vrai que les dénominations utilisées ne correspondent pas toujours à celles de la dernière édition (1978) du *Système*.

Que de patience et d'amour pour son travail il aura fallu à l'auteur pour en arriver à un tel résultat maîtrisé. Pour conserver le niveau de la collection tel que donné par la présente étude, il faudra que les prochains mémoires soumis se surpassent tant dans leur contenu, leur structure que leur signification.

COMMISSION CANADIENNE DE PÉDOLOGIE (1978): **Le système canadien de classification des sols**, Ottawa, min. Agr. Canada, publ. 1646, 170 p., 16 fig., 50 phot. coul., 21,5 × 27,5 cm, relié toile, 9\$ can.

Que d'observations de terrain sur les sols du Canada obtenues au cours des années, que de lectures entreprises en vue de rassembler les données acquises, que de réflexions pour établir l'état des connaissances sur le sujet et pour structurer cet acquis en un tout cohérent, que de richesses dans la présente clef ou que d'efforts conjugués pour en arriver à un tel résultat, mais en même temps que de déceptions. Si les prémisses d'une classification sont mal ou incomplètement établies, ou si ses fondements ne permettent pas de mieux comprendre la dynamique et l'évolution des éléments mis en rapport, puisque les propriétés des sols s'acquièrent, c'est alors tout l'échafaudage qui par faiblesse trouve rapidement ses limites, empêchant même d'atteindre le but recherché qui est de distinguer le résultat des phénomènes de différenciation.

Ou encore, est-il permis et nécessaire d'aller si loin dans le découpage de la matière si l'opération s'avère plus ou moins utile pour le but recherché? Pre-

nons l'exemple de la couleur établie d'après le guide de Munsell, et retenue comme l'un des points importants de caractérisation des sols, quand on sait qu'elle varie de proche en proche suivant le degré d'humidité du terrain et la nature des matériaux, quand les variabilités latérales dites progressives ou brusques sont choses normales, quand les unités d'évolution ou les gènes ont des horizons identiques ou différents, qu'ils sont variants ou complexes, ou quand s'amènent les associations de sols, les juxtapositions, les séquences ou les chaînes ! Et s'il fallait considérer, comme on le fait trop souvent, la multiplicité des analyses tant physiques que chimiques pour fins de classification dont l'objet n'est-il pas plutôt d'opposer les traits de distinction !

Toutes ces considérations ou de tels morcellements, pour intéressants et utiles qu'ils soient en certaines occasions, ne viennent-ils pas fixer prématurément la conception que l'on doit avoir de la classification des sols ? Car si les bases de la classification devaient être écologiques et plus souples pour les accorder aux multiples situations de dépendance dans lesquelles se trouvent les sols, à quoi sert dès lors la reconnaissance de tant de détails s'ils éloignent de l'objectif visé ? Un tout autre type de démarche ne doit-il pas d'être envisagé ?

Le premier contact avec l'ouvrage de la Commission canadienne de pédologie est décevant : il n'est pas fait pour un usage courant et incitatif, d'autant plus que l'écriture est tordue à l'extrême : « Dans bien des cas, les définitions des horizons du sol peuvent sembler presque pédantesquement spécifiques » (p. 31) ; qu'est-ce que cela signifie ? Ou encore : « Des équivalents approximatifs des horizons du sol et des taxons du système canadien sont donnés pour le système des États-Unis et la terminologie de la carte mondiale des sols de la FAO et de l'Unesco » (p. 135).

L'ouvrage n'est pas fait non plus ni pour l'usager de tous les jours, ni pour le pédologue honnête : « Il est faux de croire qu'un bon système puisse être simple au point d'être clair pour le profane... les définitions des taxons doivent parfois être complexes » (p. 15) ! Or, le taxon est tout simplement l'unité de classification de sol, définie par un petit nombre de caractères hiérarchisés

ayant la plus grande signification, mais aussi le pouvoir discriminant le plus précis. En plus du charabia constant de la langue et de la pensée pédologique, les imprécisions et les indécisions abondent : « L'affleurement rocheux est un non-sol mais il n'est pas clair quelle épaisseur de matériau non consolidé devrait être considérée comme sol » (p. 19).

La traduction de l'ouvrage, à partir d'un texte anglais d'abord mal rédigé, donne des phrases où le sens est trop souvent incompréhensible. Ainsi, « le pédon est la plus petite unité tridimensionnelle à la surface de la terre considérée comme sol. Ses dimensions latérales sont de 1 m, lorsque la variation ordonnée dans les horizons génétiques peut être échantillonnée en dedans de cette limite ou lorsque ces horizons sont peu nombreux et faiblement exprimés. Lorsque de tels horizons sont cycliques ou intermittents et qu'ils se répètent sur une distance latérale de 2 à 7 m, les dimensions latérales du pédon sont la demi-longueur du cycle (de 1 à 3,5 m). La dimension verticale du pédon s'étend jusqu'à la profondeur de la coupe témoin » (p. 19). En d'autres termes, il s'agissait de dire que le pédon est l'unité de volume permettant de définir un sol à l'instant de son étude ; cette dernière comprend l'ensemble des caractères de la texture et de la structure dans le temps. Parler du matériau parental (p. 11 *passim*) pour la roche mère, et du mode de déposition (*ibid.*) pour la mise en place, c'est évoquer cette fois la destitution d'un souverain, l'acte par lequel un témoin fait une déclaration sous la foi du serment, ou la représentation du corps du Christ après la descente de croix... Quant aux désignations des niveaux hiérarchiques de la classification, fidèlement traduites de l'anglais, que sont l'ordre, le grand groupe, le sous-groupe, etc., elles se rendent en français par la classe et la sous-classe, le groupe et le sous-groupe, etc.

Dès le départ ou avec la définition de la cellule qu'est le pédon, et qui se trouve en toute simplicité sans avoir recours à une aide étrangère, on sent la dépendance constante d'un système pourtant dit canadien : « Le pédon, tel que défini par les pédologues des États-Unis, sert d'unité de base du sol dans le système canadien de classification » (p. 19). Mais pour bien aborder ce système, il faut se défaire de « fausses idées sur la taxono-

mie des sols » (p. 15) ; elles sont nombreuses, laisse-t-on croire, mais l'ouvrage n'en donne que sept : « L'opinion voulant qu'un système établi sur une base solide éviterait de faire des changements à quelques années d'intervalle est erronée » (p. 15). En l'absence de solides principes à la racine de la classification, une succulente naïveté doit être de rigueur : « Un autre espoir mal fondé est qu'un bon système assurera que les taxons, au niveau de l'ordre au moins, pourront être assignés clairement et facilement sur le terrain » (p. 15) ; ou encore, « un autre malentendu est qu'un bon système facilite la cartographie des sols » (p. 15). Enfin, « le système canadien est difficile à comprendre et classe seulement les sols du Canada » (p. 17) ; que serait-il arrivé s'il eut fallu qu'il s'attaquât à tous les sols de la terre !

Si nulle part dans le livre trouve-t-on les principes qui ont régi la classification offerte, il est dit toutefois que le but secondaire est « de fournir un cadre pour la formulation d'hypothèses concernant la genèse des sols » (p. 15). C'est se faire croire que la genèse ne préside pas à la classification, mais qu'elle lui est subordonnée ; mais assurer aux podzols le plus haut niveau de la classification, aux chernozems ou aux solonetz aussi, qu'est-ce si ce n'est considérer ces sols comme gènes ! Il est écrit toutefois que « le système possède un biais génétique » (p. 16), comme si l'on voulait s'en excuser, et d'ajouter que l'horizon A du chernozem, ou B du podzol, résultent de l'évolution. Tous les horizons de tous les types de sols, qui sont des structures chronospaciales (à quatre dimensions), résultent de processus de transformation bien définis ; baser sa classification sur la morphologie, c'est se donner un nombre infini de types ; les Américains en ont présentement 22 000... Pourtant, n'ajoute-t-on pas que « les taxons au niveau de l'ordre sont basés sur les propriétés du pédon qui reflètent la nature de l'environnement du sol et les effets des processus dominants de formation des sols » (p. 16). Bref, rappelons que l'expérience a prouvé que pour définir un sol, il faut connaître sa genèse, et que pour prévoir son comportement, il faut trouver ses régimes.

L'ouvrage présente ainsi les définitions dites fondamentales de sol et de non-sol : « Ici le sol est défini comme un matériau minéral ou organique non con-

solidé, d'au moins 10 cm d'épaisseur, qui se trouve naturellement à la surface du globe et est capable de supporter la croissance des plantes» (p. 19). Tandis que «le non-sol est l'agrégat de matériaux de surface qui ne rencontrent pas la définition précédente du sol» (p. 19). On n'est pas plus avancé, ni dans un cas, ni dans l'autre. Pourquoi ne pas définir le sol comme étant tout simplement la partie superficielle et meuble de la lithosphère, résultant de la transformation de la roche mère sous l'action d'agents biophysico-chimiques qui lui confèrent une physionomie caractérisée par une disposition en couches de ses éléments; le reste n'a pas à être précisé. On détermine aussi les horizons A, B, C, R et W. Voyons ce qui est donné à la lettre W: «Couche d'eau dans les sols gleysoliques, organiques ou cryosoliques. Dans les sols organiques, les couches hydriques sont une sorte de couche W» (p. 23)!

Au plus haut niveau de la classification canadienne des sols, un qualificatif désigne chacun des neuf ordres: brunisolique, chernozémique, cryosolique, gleysolique, luvisolique, organique, podzolique, régosolique et solonetzique. C'est pourquoi faut-il parler de l'ordre organique, et non pas de la classe des organosols. C'est à la division suivante, appelée grand groupe, qu'apparaît le nom: brunisol (chernozem n'existe pas dans la classification; il s'agit de brun!), cryosol, gleysol, luvisol (organosol ne s'y trouve pas non plus, mais il y a le fibrisol, le mésisol, l'humisol, et le folisol), podzol, régosol et solonetz. Il y a ensuite le sous-groupe, la famille et la série qui, pour être valable, regroupe des sols qui «doivent occuper au moins quelques centaines d'hectares» (p. 13); la superficie intervient donc dans la reconnaissance de la série. On termine avec le type même si ce niveau n'existe plus: «Le type n'est plus une catégorie dans le système canadien» (p. 17).

Neuf classes de sols constituent donc le sommet de la hiérarchie. Le luvisol était élevé à ce palier il y a quelques années, lui qui ne se caractérise du podzol que par un horizon B enrichi en argile, et le cryosol vient à peine d'être créé; or, il s'agit dans ce cas d'un sol peu évolué puisqu'il est pris par le gel durant la plupart des mois de l'année. «L'énoncé pour l'ordre s'applique plus clairement aux sols chernozémiques et pod-

zoliques qu'aux sols régosoliques et brunisoliques» (p. 16); la clarté de l'exposé intervient donc dans les définitions des sols des classes! Quant aux brunisols, ils appartiennent à un «ordre d'intergrade entre les sols régosoliques et les sols de plusieurs autres ordres. Ainsi, les distinctions sont basées sur le degré plutôt que sur le genre de développement» (p. 47); cette fois, l'intensité entre dans les critères de différenciation avec la genèse. À la base de la classification, il y a sûrement des concepts mais qui sont de valeur très inégale; l'ontogénèse passe indifféremment d'un qualitatif mal défini au quantitatif sans trop d'inquiétude. Où est la démarche dialectique qui a permis de distinguer les caractères des sols à classifier (ensembles déterminés) de ceux des facteurs de différenciation (ensembles déterminants)?

Les dernières pages de l'ouvrage traitent des familles et des séries de sols (chap. 13), des phases (chap. 14), de la corrélation du système canadien avec d'autres systèmes (chap. 15), même s'il ne s'agit que du système américain et de celui de la FAO, de la terminologie descriptive des sols (chap. 16), d'une classification navrante des formes de terrain (chap. 17); une courte bibliographie et un index terminent le livre.

En présence d'une multitude de termes avec lesquels il faut à chaque fois refaire connaissance, il fallait établir un lexique des mots proprement pédologiques; c'était aussi l'occasion non pas seulement de préciser la terminologie, mais de la repenser. Qu'est-ce qu'un brunisol sombre durique, ou un folisol typique, ou encore un brun foncé éluvié glyifié? Qu'est-ce qu'un horizon marmorisé, ou une granulométrie squelettique-sableuse? Quand la définition est parfois donnée, dans le texte, on n'est pas plus avancé: «Un frangipan est un horizon sous-jacent loameux, de densité apparente élevée; sa teneur en matière organique est très faible» (p. 26).

L'illustration, intéressante dans les photographies, est présentée on ne peut plus sèchement. D'abord, un premier groupe d'images fait voir des profils sans légende aucune, ou plutôt on y lit la seule identification au sous-groupe: Fig. 6, Brunisol dystrique éluvié; Fig. 7, Chernozémique (il s'agit cette fois du nom de la classe) brun orthique; Fig. 15, Luvisol brun-gris orthique, etc. Le deuxième

groupe d'images se rapporte aux formes de terrain, accompagnées de légendes de peu d'utilité: Fig. 39, Matériau colluvial; Fig. 58, Matériau lacustre plat, etc.

A-t-on songé à donner au livre une taille qui l'aurait rendu pratique sur le terrain, qui lui aurait permis de voyager; nous pensons aux formats des guides touristiques Michelin, ou des guides géologiques régionaux de Masson qui sont de 13 x 24 cm. Dans le présent ouvrage, une mise en page appropriée aurait permis de réduire de 35 le nombre de pages, ce qui est loin d'être négligeable.

La déception est totale bien avant d'avoir fermé le livre. Fondamentalement parce que la problématique, ou l'art de poser les problèmes suscités par une présence si vivante et si importante dans le paysage, celle du sol à classifier, est absente. Non pas qu'un exposé sur le sujet était d'obligation, mais parce que la classification ne véhicule pas cette méthodologie de base essentielle à toute organisation logique d'une matière. Parce que le refus plus ou moins déclaré de reconnaître clairement la genèse des sols à l'origine de leur découpage se traduit par une gêne constante où morphologie et génétique sont en situation de conflits, ou se manifeste par l'établissement de hiérarchies dites de même niveau mais situées en réalité sur des plans décalés. Comment peut-on mettre sur un même pied des sols pas, peu ou très évolués, d'autres qui font voir l'influence d'un seul ou de plusieurs facteurs écologiques, des sols enfin appelés de passage et d'autres qui sont en situation climacique? Que fallait-il pour mieux dégager les aspects, pourtant connus, que sont les bases tant de la pédologie que de la pédogénèse dont les concepts permettent la compréhension des sols afin d'en dégager les lois élémentaires qui régissent leur dynamique? Le refus de reconnaître clairement ces éléments combinés ne s'est-il pas traduit dans l'état actuel de la classification où se juxtaposent des contradictions des plus manifestes. Et que l'on mette de côté l'influence des pratiques agricoles, qui varient constamment, à l'endroit desquelles les pédosystèmes ont su demeurer relativement stables.

Nous savons, par expérience, que le livre ne peut servir aux étudiants, et que trop de pédologues le voient malheureu-



sement comme un livre obligatoire de recettes, et dont ils n'utilisent qu'une partie seulement suivant qu'ils habitent l'est, le centre ou l'ouest du Canada! L'ouvrage ne laisse aucune place à l'esprit qui aurait dû animer le domaine pédologique où rien n'est tranché, où tout est en passages, le visage des sols dépendant d'une multitude de facteurs; ainsi se présente la vision écologique des choses dont fait intimement partie le sol. Il y va de la santé de cette science que de la retirer des mains d'un petit nombre d'intervenants de bonne volonté et de compétence certaine dans bien des domaines, personne n'en doute, mais qui d'une version à l'autre du guide taxinomique, l'enlise de plus en plus dans une conception qui est son propre tombeau et dont ils sont les seuls gardiens.

## DIVERS

GRONDIN, Pierre et MELANÇON, Michel (1980): **Étude phyto-écologique de la Grosse île au Marteau et de l'île à Samuel, archipel de Mingan, Québec**, coll. « Études écologiques », n° 2, 227 p., 58 tabl., 14 fig. dont 3 pl. coul., 2 cartes, une pl. coul. en page de garde, 17 × 25 cm, individus 7\$ can., institutions 10\$ can.

La Minganie, célébrée pour sa géologie, sa flore, son relief, visitée par Marie-Victorin et d'autres éminents botanistes, demeurait paradoxalement très peu connue du point de vue de la végétation. Grâce à GRONDIN et MELANÇON, cette ignorance est chose du passé, du moins pour les deux îles qu'ils ont étudiées.

Dans ce deuxième volume de la collection « Études écologiques », les auteurs présentent les résultats de deux saisons de travaux de terrain. Leurs méthodes sont classiques: relevés de végétation selon l'école zuricho-montpelliéraine, descriptions des sols et analyses en laboratoire, études dendrométriques. Le plan de l'ouvrage ne l'est pas moins: revue des facteurs écologiques, présentation des résultats obtenus sur les sols, la flore, la végétation, et enfin, discussion et synthèse. Le contenu, lui, reflète de la part des auteurs une profonde connaissance de la flore dont ils présentent une liste annotée, tant pour les plantes vasculaires que pour les mousses, les hépatiques, les lichens ou les algues littorales. Leur analyse de la flore

est remarquable: richesse floristique, habitat, indigénat, spectre phytogéographique, préférences écologiques. *Cirsium foliosum* var. *minganense* et *Cypripedium passerinum* font l'objet d'un traitement spécial en raison de leur rareté et de leur aire disjointe, cordillérienne ou jamésienne selon le cas. La végétation comprend 85 unités (associations, sous-associations, variantes) réparties dans 8 habitats: forêt, tourbière, marais d'eau douce, lande, falaise, littoral supérieur, marais salé et littoral inférieur. Les forêts (65%), les tourbières (11,5%) et les landes (12%) dominent la végétation des îles. Les associations végétales sont minutieusement décrites, et comparées aux descriptions qu'on peut trouver dans la littérature. L'information, toujours aride en ce domaine, est heureusement traduite sous forme de deux transects généraux des îles et de plusieurs transects des divers habitats non forestiers. Il s'en dégage une très nette image des paysages végétaux dans leur rapport avec le sol, le drainage et la topographie. La perspective spatiale est assurée par une carte de la végétation actuelle de chaque île et un tableau de la superficie couverte par chaque groupement végétal. La vue d'ensemble est magistrale. GRONDIN et MELANÇON, comme d'autres élèves du professeur Grandtner, imposent ici un haut standard pour un mémoire de maîtrise.

Leur travail constitue un pas énorme vers une connaissance complète de l'archipel de Mingan, pour lequel des plans d'aménagement intégrant nature et loisirs sont actuellement en gestation. Il est heureux que cette collection soit née pour accueillir ce type de travaux qui, autrement, n'auraient qu'une diffusion extrêmement limitée. Nous ne pouvons qu'en féliciter le professeur Grandtner et souhaiter longue vie à la collection.

Pierre RICHARD

INSTITUTUL DE GEOGRAFIE (1979): **Atlas Republica socialistă România**, Bucarest, Editura Academici republicii socialiste România, 77 planches dépliantes 63 × 88 cm, 1 album 49 × 63 cm sous forte couverture cartonnée.

Analyse. Œuvre de 192 auteurs. Sont traités géologie (3 pl.), relief (5), hydrolo-

gie (6), sols et biogéographie (6), géographie humaine (46), généralités (5). L'avant-propos, le sommaire et la légende très détaillée de chaque planche en quatre langues, dans l'ordre: roumain, français, anglais et russe. De même pour les en-têtes des très nombreux tableaux de valeurs numériques. Beaucoup de planches comportent, outre la carte principale, des cartons représentant, à l'échelle appropriée, d'autres thèmes. Ainsi sont traités la paléogéographie (II,2,2-9), la néotectonique (II,3,2), la sismicité (II,3,6), le relief glaciaire (III, 2,2) et cryo-nival (II,2,3). Le Quaternaire est représenté par 27 figurés différents, suivant l'âge ou la nature des formes ou dépôts. L'index alphabétique des toponymes comporte 10 050 entrées.

*Critique.* La conception et la réalisation sont au-dessus de tout éloge. L'ouvrage a sa place dans toutes les universités et centres de recherche. En particulier, dans les institutions totalement ou partiellement de langue française, seront appréciées hautement la clarté et la logique toutes latines. Les traductions françaises sont excellentes. Les textes en russe et en roumain, étant placés à leur voisinage, on pourra ainsi s'initier à ces deux langues; le roumain ressemble tellement au français, que c'en est un plaisir: avec cents mots de liaison on sait le lire.

Henri Dorion et Louis-Edmond Hamelin, partisans du mot « choronymie », trouveront dès la deuxième planche un argument en sa faveur: la plus ancienne carte d'une province roumaine, due à Johannes Honterus (1532) porte le titre: *Chorographia Transylvaniae*.

André CAILLEUX

GUILCHER A. (1979): **Précis d'hydrologie marine et continentale**, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Masson, 344 p., 207 fig., 16 photos, 17 × 24,5 cm, cartonné.

Cet ouvrage est une édition révisée de celle de 1965. Il est un peu moins volumineux que le précédent dont un compte rendu a paru dans la *Revue de géographie de Montréal* en 1965 (vol. XIX, nos 1-2, p. 139). Son but, comme celui de la première édition, est une mise au point, à l'usage des géographes, des principaux résultats scientifiques obtenus jusqu'à maintenant dans les do-